

Procès-verbal
de la réunion du Conseil d'établissement de l'école Lajoie
Du mercredi 13 mai 2015 à 18h30

PRÉSENCES

Qualité	Nom	Présent	Absent
Président	Justine Gagnon	x	
Directrice de l'école	Lucie Turcotte	x	
Directrice Adjointe de l'école	Michelle Paquet	x	
Enseignants	Marie-Claude Chicoine		X
	Emilie Decker	X	
	Claude Bertrand		X
	François Thivierge	X	
Membres parents	Philippe Dalpé		X
	Anne Gauci		X
	Jennifer Dorner	X	
	Pierre Bissonnette	X	
	Linda Romani		x
Personnel de soutien	Nicolas-Eric Marquis	X	
Membre de la communauté et Commissaire			

La réunion commence à 18 h30.

1. Période de questions du public

Aucune question.

2. Adoption de l'ordre du jour

Adopté.

3. Adoption du procès-verbal du 13 mai 2015

Le foulard est porté par tous les enseignants ET le personnel du service de garde.

Changement à faire enseignants...

Changer marotte au lieu de mariotte.

Changer pour illustrer le fait que les frais pour les dineurs.

Adopté.

4. Suivis au procès-verbal

- Déjeuner des bénévoles – sera reporté au 23 juin.

5. Nouvelle du service de garde

5.1 Règles de fonctionnement

Le document a été légèrement modifié par rapport à l'année dernier, mais le format est standard, dicté par la commission.

Les frais ont été ajustés.

Les coordonnées de Nicolas-Éric ont été ajoutées.

Adopté.

5.2 Parascolaires

Nicolas-Éric propose de reconduire la même compagnie : Educ-action.

Bonne augmentation de la participation : 130 enfants/ session.

À l'hiver, le nombre de semaine est passé de 6 à 8 semaines.

Sciences en folie et reptiles,... sont les plus populaires.

5.3 Journées pédagogiques

On passe de 7,30 à 8,00\$ mais les subventions diminuent, donc aucun argent supplémentaire. Les subventions pour les journées pédagogiques sont coupées de moitié (de 16,39 à 7,93\$...). L'annonce a été faite après que nous ayons fait nos réservations.

Certaines activités qui avaient été prévues (et réservées) devront être annulées. D'autres ne peuvent pas être annulées et couteront beaucoup plus chers.

Les journées pendant lesquelles on reste (avec activité) vont couter : $14+8 = 22\$$.

6. Nouvelle de la direction

6.1 Budget 15-16

Les subventions pour le service de garde ont diminuées (maintenant le ministère ajuste la subvention en fonction du nombre d'enfants fréquentant le service de garde). Les prévisions sont faits avec 165 enfants, car à partir de janvier, les plus vieux sont à la maison, et donc baisse de clientèle.

À changer : ligne 29, (journées pédagogiques), le montant doit être divisé de 2.

Il n'y a plus de budget pour l'entretien ménager. Donc aucun montant pour l'instant confirmé par le ministère. Nous n'anticipons pas de diminution, même au contraire.

Nous aurons des coupures de 19,732\$. La commission scolaire Marguerite-Bourgeois enchaîne plusieurs années des coupures, mais cette année c'est la première année, que les écoles sont touchées.

Il va falloir être encore plus rigoureux dans la gestion. Nous n'avons pas touché au budget des classes. On va suivre de plus près les photocopies.

Aucun surplus prévu.

Si jamais il y avait des surplus, nous l'investirions dans les TI (i.e. remplacement des ordinateurs,...).

Il va falloir s'assurer que les parents paient ce qu'ils doivent à l'école (SDG), sinon nous risquons des déficits.

Fonds 4 : Projets spéciaux

Argent libéré pour les plans d'intervention, orthopédagogie,...

Il faudrait se questionner sur le besoin d'allouer des fonds pour venir supporter une activité liée au programme éducatif.

Il faudrait s'assurer que nous ayons une fondation qui propose des activités de financement.

Le budget est adopté par Justine Gagnon et secondé par François Thivierge.

6.2 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Les résultats de l'étude du 2^e et 3^e cycle sur le plan de lutte.

92% des élèves disent aimer venir à l'école.

Certaines améliorations et d'autres diminutions.

Il va peut-être falloir sévir concernant les insultes verbales.

Le questionnaire utilisé l'année prochaine sera SEVI, étant donné que la santé et bien-être des enfants n'est pas un enjeu.

Les conflits sont surtout dans la cour d'école.

Quel est le rôle des parents ? La commission scolaire a des fonds pour faire venir des conférenciers, donc peut-être que cela pourrait être intéressant.

Peut-être considérer de partager les résultats à haut niveau avec les parents des enfants qui ont répondu au sondage et leur demander leur collaboration.

Le plan de lutte est adopté.

6.3 Code de vie

Le même code de vie est proposé, afin de poursuivre le travail. Plusieurs changements avaient été faits l'année passée.

Rendre le code encore plus présent.

Plus de liens avec le service de garde.

Plus simple et accessible.

Adopté.

7. Varia

Le prochain CE est le 9 septembre.

L'assemblée générale est le 17 septembre.